

Description

Le poseur ou la poseuse de pierres aident à la réalisation, à l'entretien, à l'embellissement et à la réfection de voies de communication pavées (routes, parcs et jardins, giratoires, places, terrasses) en posant des pavés ou des dalles. Ils collaborent aux terrassements, à la pose de conduites, de puits et de bordures de routes et exécutent des petits travaux de bétonnage.

Leurs principales activités consistent à :

Mise en place du chantier

- lire les plans et les dessins fournis par l'architecte, se conformer aux souhaits du maître d'ouvrage;
- préparer le matériel et les outils nécessaires, selon les directives et organiser leur transport et leur entreposage aux alentours du chantier;
- contrôler la livraison de pierres et de pavés selon les bulletins de commande;
- suivre les instructions du chef d'équipe pour installer les machines et les appareils;
- délimiter l'accès au chantier, poser les barrières de sécurité et les panneaux de signalisation temporaire;
- aider les responsables à contrôler le nivellement des surfaces à paver selon les plans donnés;

Pavage et construction

- collaborer à la préparation de l'espace à paver; enlever les anciens revêtements, creuser ou rehausser le terrain;
- évacuer les eaux souterraines ou de surface;
- consolider les fondations avec de la chaille;
- construire des gabarits, bétonner des chambres d'écoulement, poser des grilles et des couvercles;
- remblayer, compacter les matériaux pierreux à l'aide d'engins adaptés, selon instructions;
- sabler, aplanir, terminer à la main le profil de la surface;
- poser des bordures en béton, couper, raccorder et cimenter;
- placer les pavés au marteau (en arc, en rangée, en diagonale, en écaille), tenir compte de la forme, de la grandeur et du dessin souhaité;
- ajuster les pavés, les façonner avant la pose, effectuer les joints de finition;

Entretien

- entretenir les appareils et les outils; effectuer le service régulier des petites machines mécanisées;
- éliminer, évacuer les matériaux de déconstruction et les déchets selon les normes environnementales en vigueur;
- rédiger des rapports de travail journaliers.

Environnement de travail

Le poseur ou la poseuse de pierres travaillent en équipe, sur des chantiers de construction. Ils sont tributaires des conditions météorologiques et s'activent parfois dans des positions inconfortables. Ils portent un équipement personnel de protection (gilet de couleur voyante et chaussures renforcées). Selon la saison, leurs horaires peuvent être irréguliers. Ils collaborent avec des paveurs qui supervisent leurs activités et coordonnent leurs interventions avec celles d'autres professionnels de la construction de voies de communication ou des paysagistes.

Formation

La formation de poseur ou de poseuse de pierres s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de pavage;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, Colombier;
- cours interentreprises (30 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de poseur ou de poseuse de pierres.

Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans)

- Organisation du travail et application des mesures de sécurité au travail et de protection de la santé et de l'environnement;
- Exécution des travaux généraux de construction de voies de communication;
- Domaines de compétences opérationnelles spécifiques à la profession.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Résistance physique
- Sens esthétique
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à supporter les bruits
- Résistance aux variations de température

Perspectives professionnelles

La plupart des poseurs de pierres exercent leurs activités dans des entreprises spécialisées dans la taille et la pose de pavés en tout genre et dans la construction de chemins et de murs en pierres naturelles. Généralement présentes dans les grandes villes, ces entreprises sont mandatées pour l'aménagement de ruelles, de parcs et jardins, de zones piétonnières ou pour la restauration de monuments protégés. Comme dans tous les métiers du bâtiment, les débouchés sont liés à l'évolution de la conjoncture dans le secteur de la construction.

AFP délivrées en Suisse romande en 2020:

Aucune AFP n'a été délivrée en 2020 en Suisse romande.

Perfectionnement

Les poseurs de pierres peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de paveur-se. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-carreleur AFP/Aide-carreleuse AFP
- Aide-maçon AFP/Aide-maçonne AFP
- Assistant-constructeur de routes AFP/Assistante-constructrice de routes AFP
- Horticulteur AFP/Horticultrice AFP
- Paveur CFC/Paveuse CFC

Adresses

Association suisse des maîtres paveurs (VSP)
Talstrasse 24
8852 Altendorf
Tél.: 055 420 11 50
<http://www.pflaesterer.ch>

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
Pôle Bâtiment et Construction (CPNE-BC), site Longues-Raies
Ch. des Longues Raies 11
Case postale 48
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 48 00
<http://www.cpne.ch>

Société suisse des entrepreneurs (SSE)
Secrétariat romand Lausanne
Av. de Savoie 10
Case postale 1376
1001 Lausanne
Tél.: 058 360 77 00
<http://www.professions-construction.ch>
<http://www.sse-srl.ch>